



Maintien et actualisation des compétences

PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE – INDUSTRIE/BTP/COMMERCE

Acteur PRAP IBC

PRAPR-V2022

MODALITÉS

 \sum 7 h – 1 jour

4 à 10 personnes max Intra : nous consulter

□ Présentiel

□ Distanciel

☐ Mixte

PUBLICS

Tout professionnel des secteurs IBC

PRE-REQUIS

Etre titulaire du certificat « Acteur PRAP IBC » depuis moins de 24 mois

DELAI D'ACCES

Toute l'année (dans les 3 mois après l'inscription)

INTERVENANT

Formateur titulaire du certificat « Formateur PRAP » .

CONTACT

MSA Services MPS
Service formation
78 Voie du TOEC
31 064 Toulouse Cedex 9
05 61 10 40 09
formation@msaservices-mps.fr
Personne en situation de handicap,
nous contacter.

OBJECTIFS

- Mettre à jour ses compétences d'Acteur PRAP IBC afin de conserver sa certification
- Redynamiser la démarche de prévention de son entreprise.

PROGRAMME

Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise.

- Poursuivre sa participation à la démarche de prévention
- Faire le point sur les avancées individuelles et collectives

Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé.

- Poursuivre l'évaluation de ses risques professionnels
- Les limites du corps humain
- Les techniques d'observation des situations de travail
- Le repérage des situations de travail à risque, d'accident de manutention et de TMS.

Participer à la maitrise du risque dans son entreprise et à sa prévention

- Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Les manutentions protectrices adaptées à son secteur d'activité
- Les aides techniques préventives

METHODES PEDAGOGIQUES

- Alternance théorie et études de cas.
- Questionnaires, quizz
- Échanges sur les pratiques menées en situation réelle des participants.

MATERIEL

- 1 caisse avec poignées et 1 caisse sans poignées.
- Tout autre objet correspondant à l'activité de l'entreprise et les aides techniques associées.





SANCTION / VALIDATION

- Quizz, questionnaires.
- Une évaluation de chaque compétence à partir du guide de l'épreuve certificative de la formation de l'acteur PRAP IBC et des grilles certificatives de l'INRS : évaluation écrite.
- Remise d'une attestation de suivi de la formation.
- Délivrance du certificat «D'ACTEUR PRAP IBC» sous conditions d'avoir suivi la totalité de la formation et donné satisfaction aux évaluations.